



COMPTE RENDU SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2022

FINANCES

1.- Achat d'une autolaveuse pour la salle des fêtes

M. le Maire propose à l'assemblée d'acquérir une nouvelle autolaveuse pour la salle des fêtes plus performante en remplacement de l'ancienne qui arrive en fin de vie.

Le conseil municipal :

-**ACCEPTE** d'acquérir une nouvelle autolaveuse ;

-**DECIDE** de retenir la proposition du fournisseur SOMEFI pour un montant de 5 819,00 € HT (6 982,20 € TTC) ;

Vote : « pour » à l'unanimité

TRAVAUX

2.- Convention avec le département de l'Ain pour l'aménagement de la RD 88 – Route de Savigneux

Les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 88 – Route de Savigneux se situent dans l'emprise du domaine public routier départemental. Il convient d'établir une convention précisant les engagements respectifs du département de l'Ain et de la commune de Villeneuve vis-à-vis de ce projet.

Le conseil municipal **APPROUVE** les termes de la convention concernant l'aménagement de sécurité sur la RD 88 – Route de Savigneux.

Vote : « pour » à l'unanimité

3.- Marché de travaux de réhabilitation de la boulangerie, de réhabilitation de deux logements et de création d'un logement – Attribution des lots

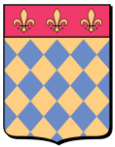
Le point n°3 est reporté à la prochaine réunion. L'analyse des offres n'est pas terminée et doit encore être approfondie.

DIVERS

4.- Questions diverses

Passerelle en Dombes : M. le Maire rappelle que l'association Passerelle en Dombes organisera son « FORUM DES METIERS AUTOUR DE L'ARMEE », le samedi 26 mars de 9h à 13h à la salle des fêtes de Villeneuve.

Commerces : Les supermarchés COLRUYT ont fait savoir à M. le Maire qu'ils seraient intéressés pour implanter un point de vente de 1 500 m² dans le projet porté par SEMCODA au lieu-dit « Grange Blanche ».



Route de Savigneux : M. le Maire informe le conseil municipal que la Région Auvergne Rhône-Alpes a accordé une subvention de 38 000 € pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 88 – route de Savigneux. Les travaux débuteront au printemps.

Micro-crèche : M. le Maire a reçu une étude de projet réalisée par des professionnels de la petite enfance qui souhaiteraient ouvrir une micro-crèche de 12 places sur Villeneuve. Ce projet mérite que l'on s'y intéresse car malgré que la compétence « Petite enfance » relève des Communautés de Communes, les assistantes maternelles ne sont pas en nombre suffisant sur la commune. La collectivité ne possède pas de bâtiment disponible pour accueillir une telle activité mais peut-être que le terrain (ancien jardin) derrière l'école primaire pourrait convenir étant donné qu'une superficie de seulement 150 m² leur est nécessaire.

Travaux route de Francheleins : Le département va entreprendre courant 2022/2023 la réfection de la route de Francheleins. La commune va étudier la sécurisation du côté droit direction Francheleins et vérifier l'état du réseau d'eaux pluviales.

Terrains zone artisanale : Deux artisans ont fait des offres d'achat à 45 € le m² pour l'acquisition des terrains communaux en zone artisanale de Vaize. Le conseil délibérera sur l'attribution de ces terrains lors de la réunion du 08 mars 2022.

Elagage des haies : Un agriculteur souhaite que la commune élague toutes les haies de son territoire. Il est impossible de répondre favorablement à cette demande car les haies doivent bien être entretenues par leur propriétaire.

Centre de vaccination : Le centre de vaccination de Villars les Dombes est ouvert jusqu'au 05 mars 2022.

Budget 2022 : Le conseil municipal inscrira au budget 2022 la vente du terrain avec le bac à sable de 650 m² situé dans le lotissement « Allée du Parc ».

Elections 2022 : La commission de contrôle de la liste électorale se réunira sur convocation les 17 ou 18 mars pour l'élection présidentielle et les 19 ou 20 mai pour les élections législatives.

Bulletin municipal : Certains foyers n'ont pas reçu le bulletin municipal. Ils peuvent se déplacer en mairie, un exemplaire leur sera remis.

Cimetière : Un acte de vandalisme a eu lieu au cimetière. M. le Maire est en train de voir pour mettre en place un système de fermeture pour la nuit.

Villeneuve, le 15 février 2022

Le Maire
David POMMIER